

# AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

**portant ouverture d'une enquête publique préalable à autorisation environnementale relative à la vidange, au curage et à l'aménagement du lac de Chemillé-sur-Indrois.**

Il sera procédé sur la commune de Chemillé-sur-Indrois (Indre-et-Loire) à une enquête publique concernant l'autorisation de vidange, de curage et d'aménagement du plan d'eau de Chemillé-sur-Indrois.

Le dossier d'enquête sera consultable par toutes les personnes intéressées, du mardi 25 avril 2023 à 9 heures au jeudi 11 mai 2023 à 12 heures, aux jours et heures d'ouverture au public de la mairie de Chemillé-sur-Indrois.

Monsieur Pierre ALAZARD, dirigeant d'entreprise en retraite, a été désigné par le tribunal administratif en qualité de commissaire enquêteur.

Des informations relatives à l'enquête seront également consultables sur le site internet des services de l'État en Indre-et-Loire : <https://www.indre-et-loire.gouv.fr/Publications/Enquetes-publiques-en-cours>.

Pendant toute la durée de l'enquête, un registre, déposé en mairie de Chemillé-sur-Indrois, siège de l'enquête (7 rue Henry de Marsay 37460 Chemillé-sur-Indrois), sera tenu à la disposition du public qui pourra y consigner directement ses observations et propositions sur le projet.

Celles-ci pourront également être adressées par écrit à la mairie, à l'attention du commissaire enquêteur qui les visera et les annexera au registre d'enquête, et où elles seront tenues à la disposition du public.

En l'absence de registre dématérialisé, elles pourront également être adressées, par courrier électronique, à l'adresse suivante : [pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr](mailto:pref-ep-loisurleau@indre-et-loire.gouv.fr)

Les observations et propositions écrites transmises par courrier électronique seront tenues à la disposition du public sur le site internet des services de l'État d'Indre-et-Loire.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public à la mairie de Chemillé-sur-Indrois :

- Le mardi 25 avril de 9 h à 12 h
- Le samedi 6 mai de 9 h à 12 h
- Le jeudi 11 mai de 9 h à 12 h

Des informations sur le projet peuvent être demandées auprès du pétitionnaire représenté par Monsieur Yohann SIONNEAU, responsable du service gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations à la communauté de communes Loches Sud Touraine 02 47 91 12 08 – [yohann.sionneau@lochessudtouraine.com](mailto:yohann.sionneau@lochessudtouraine.com).

Une copie du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur sera tenue à la disposition du public à la préfecture et à la mairie de Chemillé-sur-Indrois pendant un an après la date de clôture de l'enquête.